



APPEL À CONTRIBUTION

« *Les enjeux de la biodiversité en Afrique* ».

La quatrième édition de la *Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement* éditée par l'association Jeunesse Africaine pour l'Environnement est consacrée aux enjeux de la biodiversité en Afrique, et sera publiée en Décembre 2021.

I- **Argumentaire**

La plupart des économies africaines dépendent des activités agricoles issues des forêts, des ressources en eau, des écosystèmes et des services écosystémiques. La biodiversité joue un rôle essentiel dans le développement et le bien-être des populations africaines, car elle permet de se fournir de la nourriture, des services de santé, d'approvisionnement en eau, par exemple. De plus, la maîtrise de la biodiversité est un moteur du développement socio-économique.

En outre, le continent connaît encore un déclin sans précédent de sa biodiversité, malgré les potentiels que celle-ci offre pour le développement de l'Afrique. Selon le rapport intitulé « *The Regional and Subregional Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services for Africa* » rendu public en 2019 par l'IPBES (le « GIEC de la biodiversité »), on estime que la surexploitation et la dégradation des écosystèmes de la biodiversité entraîneront entre 40 à 50 % la perte des espèces d'oiseaux et de mammifères d'Afrique, et de 20 à 30 % le déclin de la productivité des lacs d'ici la fin du siècle, ainsi que celui de la faune sauvage et de la pêche. Soulignons également que les conflits armés ont causé des dommages importants à la biodiversité dans les zones protégées en Afrique. Cette perte se combine également à de nombreux autres problèmes environnementaux tels que la pollution de la mer, des sols par des déchets toxiques, des plastiques ou encore des métaux lourds qui affecte la qualité de vie.

La perte de biodiversité en Afrique modifie également les structures et les fonctions des systèmes écologiques, compromettant ainsi les efforts déployés pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), notamment : l'ODD 14 en vue de « *Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable* » et l'ODD 15 qui vise à « *Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres* ». Avec les pertes actuelles d'espèces et d'habitats naturels sur le continent, largement imputables aux effets négatifs du changement climatique, le processus devrait se poursuivre et affecter les progrès du développement des pays africains, en particulier la capacité du continent à se développer de manière durable.

Par conséquent, l'enjeu de la protection de la biodiversité exige que nous repensons la façon dont celle-ci est considérée en particulier dans les programmes de développement des pays africains. En dépit des défis actuels, il n'est pas trop tard pour inverser les tendances concernant la perte de la biodiversité en Afrique. Il est nécessaire que les gouvernements africains ainsi que leurs partenaires au développement incluent les enjeux de la préservation de biodiversité dans les plans de développement et programmes de coopération.

Cet appel à contribution est lancé par la **Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement**, pour une publication d'articles en provenance de toutes les disciplines des sciences sociales, des sciences de l'économie, et des sciences humaines. Les articles proposés contribueront à clarifier la thématique des enjeux relatifs à la biodiversité en Afrique.

II- Les axes de recherche

Les contributions se focaliseront sur les axes suivants :

- Le renforcement de la coopération régionale et le partenariat avec d'autres zones géographiques dans les domaines de la gouvernance des forêts et de la biodiversité ;
- La surveillance environnementale, en soutenant l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles en Afrique ;
- L'examen des lois forestières et de la gouvernance en Afrique afin de lutter contre le problème croissant des activités forestières illégales en promouvant des pratiques légales et durables de gestion et d'utilisation des forêts;
- La réflexion sur la conservation de la biodiversité et la restauration écologique comme moteur d'un dialogue pluridisciplinaire;
- L'appui à la mise en œuvre des plans d'action de la stratégie nationale et régionale relative à la biodiversité.

En dehors des axes proposés, d'autres approches peuvent être explorées.

Notez ci-après quelques références bibliographiques non-exhaustives :

Kasisi, R., *Les perspectives de la biodiversité en Afrique subsaharienne : repenser collectivement le modèle de gestion*, VertigO, Vol 12 n°2, Septembre 2012 : <https://id.erudit.org/iderudit/1022539ar>.

UNEP-WCMC and IUCN, *Protected Planet Report 2016*, UNEP-WCMC and IUCN: Cambridge UK and Gland, Switzerland, 2016, 84p.

Archer, E. Dziba, L., Mulongoy, K. J., Maoela, M. A., and Walters, M. (eds.), Secretariat of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), *The Regional and Subregional Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services for Africa*, Bonn, Germany, 2018, 492p.

UNEP-WCMC, *L'État de la Biodiversité en Afrique : Examen à mi-parcours des progrès réalisés vers l'atteinte des Objectifs d'Aichi*, UNEP-WCMC, Cambridge, UK, 2016, 112p.

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement, *Économie de la biodiversité et comptabilisation du capital naturel en Afrique*, Dix-septième session, Segment ministériel, Durban (Afrique du Sud), 30 septembre 2019, AMCEN/17/5, 11p.

III- Les modalités de contribution et normes de rédaction

Le **résumé** et l'**abstract** (en anglais) doivent contenir chacun un maximum de **200 mots** et écrits en format suivant : times new roman, taille de police 12, interligne simple. Le titre doit être concis et informatif (ne pas poser une question). Tous les mots, d'une autre langue autre que le français, doivent être mis en italique. Les 5 **mots-clés** maximum de l'article doivent être indiqués.

La proposition d'article doit être accompagnée d'une brève biographie de l'auteur et elle ne doit pas être publiée auparavant, ni être en cours de publication. Elle doit être envoyée en version électronique Word à l'adresse suivante : contact@association-jae.com.

Les articles soumis doivent être exclusivement compris entre 7 à 10 pages maximum, en y incluant en en-tête la qualité de l'auteur (prénom/nom, situation académique, fonction et courriel). Le texte doit être en interligne 1,5, le texte justifié avec une police times new roman et taille de police 12. Les références bibliographiques sont obligatoires et doivent être mises en notes de bas de pages (times new roman, taille 10, interligne simple).

IV- Calendrier

- Date limite de soumission des résumés d'article : **15 octobre 2021** ;
- Date de communication de la liste des contributeurs retenus : **22 octobre 2021** ;
- Date limite d'envoi des contributions intégralement rédigées : **30 novembre 2021** ;
- Publication du numéro dans la Revue Pluridisciplinaire Africaine de l'Environnement : **fin décembre 2021**.

Nous vous prions de nous envoyer le résumé de votre proposition d'article au plus tard le 15 octobre 2021, qui devra présenter le sujet et la problématique proposés. Les auteurs des articles retenus seront informés avant le 22 octobre 2021 et devraient soumettre leur article définitif au plus tard le 30 novembre 2021.

Pour nous adresser votre contribution : contact@association-jae.com.

V- L'équipe de la revue

Comité scientifique

- **Nadine MACHIKOU** : Professeure titulaire de science politique et chercheure au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives, Université de Yaoundé II, LASPAD de l'Université Gaston Berger (Cameroun)
- **Jean-Claude TCHEUWA** : Professeur titulaire, Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Mostefa MAOUENE** : Professeur de droit privé et sciences criminelles, Enseignant-chercheur, Faculté de droit et des sciences politiques, Université Djillali Liabès (Algérie)
- **Emnet BERHANU GEBRE** : Docteur en droit, Consultante et chercheure en droit international, européen et des droits de l'homme spécialisée en études migratoires à l'Organisation internationale pour les migrations (Ethiopie)
- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit et assistant en droit international, Université Yaoundé II (Cameroun)
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteur Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II (Cameroun)
- **Fiacre Sourou LOKO HOUNKPATIN** : Docteur en droit public, Chercheur au CeDAT/FADESP, Juriste spécialiste de l'environnement, Faculté de Droit et de Sciences Politiques – Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
- **Williams TABEKO** : Chargé de cours de l'Université de Maroua, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Département de Philosophie-Psychologie (Cameroun)
- **Melkide HOSSOU** : Doctorant en Droit public, Chargé d'enseignement, Institut de Droit de l'environnement (CNRS, UMR 5600, EVS-IDE), Université Jean Moulin Lyon 3 (France)
- **Yacoub BITOCHO** : Président de RSE Bénin et Chercheur au C.M.H. pour la recherche en droit public de l'Université de Paris (France)
- **Olivier TREMOUILLE** : Directeur Business Application Power Conversion (France)
- **Alioune GUEYE** : Environnementaliste-Haleutique (Sénégal)
- **Kany Abiba Nelly Carla TOURE** : Enseignant-Chercheur UFR Sciences Economiques et Gestion, Université Félix Houphouët Boigny, Consultante en *Corporate Sustainability* pour l'Afrique de l'ouest (Côte d'Ivoire)
- **Éric Franklin KAMDJO** : Expert en management environnemental et développement durable de l'Institut des relations internationales du Cameroun et de l'université ça-foscari de Venise, spécialiste en gestion déchets plastique & directeur des opérations de l'industrie Name-recycling (Cameroun)

Comité de rédaction

- **Thomas d'Aquin MBIDA ELONO** : Docteur en droit public et chercheur au Centre d'Études et de Recherches en Droit International et Communautaire (CEDIC)
- **Carina EDOU** : Documentaliste et assistante-chercheure
- **Noël Romuald MEKE** : Docteur PhD en Science Politique et enseignant-chercheur au Centre d'études et de recherches sur les dynamiques politiques et administratives de l'Université de Yaoundé II SAO
- **Astride Ronny AVOULOU ETOUA** : archiviste documentaliste
- **Ulrich Aurélien METENDE** : Doctorant en Philosophie à l'Université de Yaoundé-I et Chercheur au *The Muntu Institute* (African Humanities and social sciences)
- **Hervé MVONDO** : Docteur Ph. D en droit des affaires de l'université de Yaoundé II Soa Cameroun - Chef de laboratoire environnement et développement, et point focal de son centre de recherche auprès de l'OAPI
- **Adelaïde NGUEJO THAYOH** : Docteure Ph. D en droit public Chercheure au Centre d'Études et de recherches en droit international et communautaire (CEDIC) Université de Yaoundé II
- **Maurice MWAIYANGA NGBANGA** : ingénieur environnementaliste et activiste
- **Deborah MAKONDA** : Juriste, diplômée en Master 2 droit privé des affaires en partenariat avec L'ESSEC à l'université de Cergy-Pontoise
- **Joël MOUDIO MOTTO** : Enseignant-chercheur en science politique – Analyste en gouvernance au *Nkafu Policy Institute*

Directrice de publication

- **Chancia IVALA PLAINE** : Juriste en droit de l'environnement – Présidente de Jeunesse Africaine pour l'Environnement